

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Fauré. — Téléphone 9-51

Elections consulaires

TRIBUNAL DE COMMERCE
Scrutin de ballottage du 27 décembre 1919

Votants : 975

Candidats des petits commerçants (juges suppléants) : Louis Rollin, 307 voix; Victor Kimppe, 303; Paul Nys, 301; Albert Plateau, 307; Henri Vahenne, 304; Arthur Delattre, 306; Jules Heuls, 307; Victor Cornil, 304.

Candidats du Tribunal de Commerce : président, Henri Eckmann, 670 voix; juges, Jacques Louis Teulemeur, 646 voix; Jacques Leskiers, 646; Louis Faurier, 647; Anselme Defrennes, 644; Julien Houzet, 644; Eugène Enoual, 646; Henri Duby, 647; juges suppléants : Eugène Ruyss, 584 voix; P. Demasure, 581; Samuel Griffin, 582; Alex. Parsin, 582; Paul Grandvalet, 578; Georges Tenul, 583; Eug. Dupont, 584; Paul Miltzer, 583.

Tous les candidats du Tribunal de Commerce sont élus.

Taxe municipale sur les chiens

Les rôles relatifs à cette taxe sont entre les mains de M. le receveur municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

LES FÊTES DU NOUVEAU AN A LA MAIRIE

L'occasion des fêtes de la Nouvelle Année, les bureaux de la mairie seront fermés pendant toute la journée de vendredi 2 janvier 1920, sauf le bureau de l'état-civil, qui restera ouvert le jour de neuf heures à midi, pour recevoir les déclarations de naissances et de décès seulement.

AUX COMMERCANTS

Nos présidents et membres de bureaux des Comités des commerçants des quartiers de Roubaix, sont instamment priés, par le Comité des Commerçants du Centre, d'assister à une réunion qui aura lieu à l'Hôtel de France, Grand-Place, le mardi 30 courant, à huit heures du soir, en vue de s'entendre pour l'organisation d'une réunion générale de tous les commerçants de Roubaix et ses cantons.

Ordre du jour : Taxe de luxe. Contributions des années de guerre. Domages de guerre.

PROMOTION VIOLETTE

Officière de l'instruction publique : Mme Fournier, directrice de l'école primaire supérieure de Roubaix.

VENTE DE CHAUSSURES NATIONALES

28, rue des Fabricants — Mardi 30, Mercredi 31, Jeudi 1er, Vendredi 2, Samedi 3, dimanche 4. Le magasin de vente est ouvert tous les jours, de 9 heures à 11 heures, et le soir, de 8 heures à 9 heures.

TOURCOING

LE LOCK-OUT DU TEXTILE

LE SYNDICAT OUVRIER DE TOURCOING NE CÉDERA PAS

Hier matin, le nombre considérable de grévistes et de chômeurs de la Maison du Peuple, montrant que les coups répétés du Consortium pour ébranler la confiance des syndiqués n'avaient pas porté.

ORDRE DU JOUR :

Les lock-outés et les grévistes du Textile de Tourcoing, au nombre de 140, ont décidé d'avoir entendu le clair exposé du camarade Lefebvre, secrétaire du Syndicat Textile de Tourcoing, qui leur a expliqué comment le patron, de son côté, n'est pas indifférent à la situation.

Ensuite, Pierpont, expliquant comment les 25 pour cent ont été compris par nous au travail, et comment les patrons exploitent à leur profit le profit des patrons filateurs de Tourcoing, aidés en cela par le Consortium, incitant ensuite les lock-outés à reprendre le travail lundi matin et à se confier aux décisions du patron.

Puis, Desarmont, de la Commission textile de Roubaix, exhortant les ouvriers à l'union de plus en plus forte contre l'intransigeance patronale ; faisant la comparaison des salaires, parus dans les filatures de Roubaix et de Tourcoing ; les camarades de Roubaix ont décidé de faire un voyage de plus qu'à Tourcoing ;

Amis que Delobelle, secrétaire de la Bourse du Travail, démontrant qu'en toute urgence les Bourses de Roubaix et de Tourcoing ont pour but de rechercher les grands moyens qu'elles mettront en application, si les patrons renouveauient leur lock-out indéfiniment, puis les camarades de Roubaix ont décidé de faire des démarches syndicales ;

Approuvé et font confiance au Syndicat textile de Tourcoing pour l'action qui a été menée jusqu'à présent ;

Se séparent aux cris de : Vive l'organisation syndicale !

UN GESTE DE SOLIDARITÉ

DU SYNDICAT DE ROUBAIX

Voici le texte d'une circulaire qui sera distribuée demain à Roubaix et à Tourcoing : « Depuis le lock-out infligé à Tourcoing, les patrons de Roubaix ont tenté de nous faire accepter un abus d'une lettre du Syndicat de Roubaix. Ce Syndicat tient à déclarer que si à Roubaix il n'y a pas de grève en ce moment, c'est parce que le textile, c'est parce que les patrons roubaixiens ont respecté les conventions passées avec le Syndicat ouvrier de Roubaix.

Quant aux revendications de la Commission du Syndicat textile de Tourcoing, il ressort que les patrons roubaixiens n'ont pas agi en faveur de nous, mais qu'ils ont payé les mêmes cotisations que ceux payés à Roubaix.

Le Syndicat de Roubaix proteste contre le lock-out infligé aux ouvriers textiles de Tourcoing.

Il est instamment prié de constater que la police ne parvient pas à arrêter les auteurs de ces méfaits.

A propos d'un cambriolage

Nous avons signalé hier l'arrestation d'une bande de cambrioleurs qui, nuitamment, opérèrent chez un négociant en tissus de la rue de Valenciennes.

Les noms des adresses ou noms fournis par ces individus étaient faux.

Les voici, rectifiés : Lampel Albert, 38 ans, cordonnier 31, rue Lepelletier (au lieu de 27).

Rench Augustin, 31 ans, fils soudeur, demeure non pas rue des Trois-Coronnons, mais rue de Tournai, 89.

Enfin, Couvreur Louise est domiciliée 19, rue Monge.

ARRÊSTATION POUR ESCROQUERIE

Un nommé Vanderplanck Albert, âgé de 44 ans, journalier, demeurant à Tourcoing, rue de la République, 299, a été arrêté en vertu d'un extrait de jugement rendu le 14 novembre 1919, par le Tribunal correctionnel de Lille, qui l'a condamné à deux mois de prison pour escroquerie.

ELECTIONS CANTONALES

Déplacement du vote des Réfugiés

Les votes des réfugiés étaient au nombre de 66 au Conseil général et au Conseil d'arrondissement, pour le canton Nord de Tourcoing.

Les résultats définitifs sont les suivants : Inscriptions : 8448 — Votants : 4652.

CONSEIL GÉNÉRAL. — Delachérie, 3.337 voix, élu. — Leunard, 2.553.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Mullet, 3.173 voix, élu. — Rousseau, 2.471.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE
Réception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnités, ainsi que des notes de réclamation, attestations, certificats, etc.

Lundi 29 décembre, de huit heures et demie à midi, 1426 à 14700 ; de 2 heures à 6 heures, 14701 à 14775.

Mardi 30 décembre, de 8 heures et demie à midi, 14776 à 14850 ; de 2 heures à 6 heures, 14851 à 14925.

Le prestataire est prié de se présenter personnellement muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement place Sébastopol. — Un litre par personne pour 1.60.

Lundi 29 décembre 1919. — Secteur 3 : Cartes grises, dames, pairs, de 8 à 12 heures ; impairs, de 10 à 12 heures.

Secteur 4 : Cartes grises, pairs, de 2 à 3 heures ; impairs, de 4 à 5 heures ; dames, de 5 à 6 heures.

SERVICE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

Amicales rue du Haze
A propos des ventes de vêtements et chaussures qui ont lieu régulièrement le lundi et le mardi de chaque semaine à partir de 8 heures du matin, et de 2 heures de l'après-midi, il est recommandé aux familles de se présenter de préférence au début de la matinée ou de l'après-midi, et non pas en fin de séance, au moment où il est impossible de servir les retardataires, trop nombreux qui se présentent.

En suivant ces indications, les familles seront servies plus rapidement et éviteront une attente toujours désagréable et le cas échéant, de devoir être renvoyés à une autre séance en raison du temps insuffisant qui resterait jusqu'à l'heure de la fermeture et qui ne permettrait pas de servir les personnes qui se seraient présentées tardivement.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les Bons de la Défense Nationale sont remboursés au Bon Génie, 7 bis, rue des Augustins aux familles de se présenter de préférence au début de la matinée ou de l'après-midi, et non pas en fin de séance, au moment où il est impossible de servir les retardataires, trop nombreux qui se présentent.

ORDRE DU JOUR : Taxe de luxe. Contributions des années de guerre. Domages de guerre.

RETRAITES OUVRIÈRES

Les assurés des retraites ouvrières nés en décembre sont invités à se présenter, muni de leur carte annuelle au bureau des Retraites ouvrières, à l'Institut social, rue de Tournai, 11, dans l'ordre indiqué ci-dessous, et de leur carte annuelle périmée qui est en leur possession, contre une nouvelle carte.

Ordre d'inscription : Les assurés dont le nom commence par A, C, J, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z, de 8 h. 30 à midi ; D à K, de 2 h. 30 à 4 h. ; L à Q, de 4 h. 30 à 6 h. ; R à Z, de 8 h. 30 à midi ; V à Z, de 2 h. à 4 heures.

LILLE

Où en est la reconstitution

de l'industrie textile

208 usines tournent

avec 34.661 ouvriers

Voici, après trois mois d'efforts de reconstitution, la situation exacte de l'industrie textile dans l'arrondissement de Lille.

Dans l'industrie lainière, 28 usines ont été remises en marche, ce qui porte à 79,7 % la proportion des établissements remis en marche dans cette catégorie.

Dans l'industrie cotonnière, 22 usines, avec une proportion de 35,1 %.

Dans la teinture et apprêt, 27 usines, avec une proportion de 71 %.

Dans les industries textiles diverses, 46 usines avec une proportion de 69,7 %.

Dans l'industrie lainière, la proportion des établissements remis en marche est de 60,8 %.

Cette progression est constante, car elle n'a eu lieu qu'après le 1er juillet 1919, que de 31,4 %.

Ajoutons que le chiffre du personnel employé dans ces 208 usines atteint 34.661 ouvriers, ce qui donne une proportion de 37,7 % de personnel actuellement employé par rapport à 1914, où le chiffre était de 124.097 ouvriers.

CONTRE LA TAXE DE LUXE

Les commerçants font confiance au Gouvernement

Les présidents et délégués des différentes organisations commerciales de l'arrondissement de Lille se sont réunis samedi, à 6 heures, au siège de l'Union intersyndicale des groupements commerciaux, pour examiner la situation que leur crée l'application prévue de la taxe de luxe.

La réunion était présidée par M. Taffin, président de l'Union intersyndicale de Lille, le bureau étant composé de MM. Wiart, Crapez, et M. Olyet, secrétaire.

M. TAFFIN donne l'abord lecture de l'ordre du jour adopté lors de la dernière réunion et protestant contre l'application de la taxe de luxe.

Depuis M. Taffin s'est rendu à Paris pour chercher la conciliation. « Nous ne voulons pas faire d'agitation, dit-il, sans avoir voulu tenter une démarche auprès du Gouvernement ».

M. R. Lefebvre, député, doit porter d'ailleurs la question devant la Chambre.

Les démarches entreprises ne sont pas, paraît-il, restées sans résultat. Certaines concessions ont déjà été obtenues en ce qui concerne les établissements de luxe.

Reste l'application de la taxe de luxe qui s'applique aux objets de première nécessité.

D'après une lettre de M. R. Lefebvre, il serait bon de causer avec le Gouvernement avant de faire des démarches de protestation. M. Klotz, notamment, se refuse à donner gain de cause si nous ne participons pas avec lui avant de faire une réunion quelconque.

Tel est l'état de la question à l'heure actuelle.

M. Taffin est d'avis de ne pas faire de bruit inutilement et de passer par la voie parlementaire.

Il y aura lieu de demander, notamment, le relèvement des barèmes de la taxe de luxe, de façon à ce que cette taxe s'applique aux objets véritablement de luxe.

Pour le moment, il appert d'une lettre adressée par M. Klotz à M. Defory, que l'arrondissement a reçu des ordres pour appliquer la taxe de luxe qu'avec les plus grands ménagements.

Ces explications données, M. Taffin donne la parole à divers commerçants qui, tour à tour, exposent leur point de vue.

M. Taffin résume la discussion par ces paroles : « Cette taxe est antidémocratique, car elle frappe avant tout le consommateur, le travailleur manuel surtout, puisque celui-ci, de par son métier, use le plus vite ».

M. GIRARDIN, conseiller municipal de Lille, est partisan, dit-il, d'une campagne tendant à faire supprimer la taxe de luxe. Il n'a guère confiance aux promesses qui ont été faites.

M. BIGUIN est du même avis. Il est partisan du principe de la violence. « Les promesses qui vous ont été faites, ne seront pas tenues si vous n'avez pas le courage de faire une démonstration montrant englobant les consommateurs, la masse des ouvriers et des commerçants ».

M. DELPEULLE est partisan, lui aussi, de la disparition de la taxe de luxe, même par l'ensemble du pays, à plus forte raison pour les régions dévastées. Il voudrait procéder par voie de pétition.

M. JANSSENS apporte l'adhésion du syndicat des marchands forains qui se joindront au mouvement.

M. CLARET demande si cette taxe sera appliquée à l'Alsace-Lorraine.

Enfin, M. Taffin fait adopter l'ordre du jour suivant :

UN ORDRE DU JOUR

« Messieurs les présidents et délégués des syndicats commerciaux adhérents à l'Union Intersyndicale des Groupements commerciaux, réunis le samedi 27 décembre 1919, au siège social, 10, Grand-Place, à Lille ».

« Contants dans le bien-fondé de leurs légitimes revendications, décidé d'attendre le résultat de l'intervention de nos parlementaires auprès du gouvernement et du Parlement ;

« Maintien énergiquement leur protestation contre l'application de la taxe de luxe dans les régions libérées ;

« Rappelant au gouvernement sa promesse de ne percevoir aucun impôt dans lesdites régions avant la réparation intégrale des dommages de guerre ;

« Restent solidaires les uns vis-à-vis des autres et prendront en temps utile, toutes les mesures nécessaires pour faire échec à la taxe dite de luxe au cas où son application serait maintenue dans les régions libérées ».

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

LES DEMANDES D'AVANCE

Les demandes d'avance en nature (matelas) sur bons de réquisition numéros 173, 177, 201 à 242 inclus, seront saisies le Lundi 29 décembre, à la Station-Magasin, 2, rue Violet, à Lille.

Les personnes dont les bons de livraison portent les numéros 224, 209 ne doivent pas se présenter.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

FACHES-THUMESNIL

FUNÉRAIRES CIVILES. — Tous les républicains et libres penseurs sont invités à assister aux funérailles civiles de Pierre Sayon, décédé à l'âge de 68 ans, chez son fils, Emile Sayon, rue Ferrer, cour Ochin. L'assemblée à la maison mortuaire, à 10 heures un quart.

LOMME

AVENIR DU PROLETARIAT

Comité de Lomme. — Assemblée générale annuelle le dimanche 29 décembre, à 11 heures précises du matin au Café de la Liberté, 10, rue de la Liberté. Modifications aux statuts.

CRÉDIT DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital : 925.000.000. Capital versé : 31.250.000. Réserves : 38.000.000.

SIÈGE SOCIAL A LILLE, 4, R. S. rue Jean-Baptiste

SUCURSALLE DE PARIS, 24, Bd. Malesherbes

2 Agences dans Paris

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

LA MADELEINE

UN MAGASIN EN FLAMMES

Un incendie s'est déclaré vendredi, vers 7 heures du soir, dans le magasin de M. Deubische, marchand de charbon, rue Jacques-Lefebvre, M. Deubische venait de rentrer avec son auto et le magasin était rempli d'essence, lorsque ce dernier s'enflamma et communiqua le feu aux papiers du magasin.

Les pompiers appelés aussitôt, arrivèrent sur les lieux et après une demi-heure d'efforts, se rendirent maîtres du feu.

L'auto avait pu être retirée à temps, ainsi qu'une voiture se trouvant dans le magasin. Ce dernier a été complètement détruit, ainsi qu'un petit bâtiment servant de cuisine.

Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs.

SOUVINES

UN SEXAGENAIRE SE PEND. — On a trouvé pendu, dans le couloir de son domicile, le nommé Louis Delattre, âgé de 60 ans.

On ignore les causes de ce suicide.

ARMENIENS

ASSOCIATION "COLOMBOPHILE" — LA RE-ASSOCIATION D'ARMENIENS ET ENVIRONS.

— Il est rappelé aux arméniens colombophiles que la réunion générale de l'Association a lieu le mardi 29 décembre, à 8 heures précises, dans la salle du Foyer Arménien, rue Denis-Papin, derrière l'Edifice Notre-Dame.

Ordre du jour : Compte-rendu de la Commission provisoire ; Nomination de la Commission

DUNKERQUE

LA GRÈVE DES OUVRIERS METALLURGISTES

Le désaccord persiste

La grève continue et tous les efforts tentés par les ouvriers pour tâcher de trouver un terrain d'entente avec les patrons restent vains. Ces derniers sont intraitables et refusent d'apporter toute concession sur les points en litige.

Les travailleurs d'aujourd'hui ont conscience que leur lutte n'est pas seulement pour eux-mêmes, mais pour tous les travailleurs d'aujourd'hui et de demain.

LA VIE OUVRIÈRE

A ROUBAIX

BOURSE DU TRAVAIL

Les ouvriers chômeurs inscrits au bureau de placement ont à la Bourse du Travail de Roubaix sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mardi 30 courant, à 3 heures de l'après-midi, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, pour Arras.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

Ordre du jour : « Le départ du train ouvrier pour Arras ».

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat de Bâtiment peuvent, si elles le désirent, profiter de la date d'entrée de leur mari, dans le Syndicat de leur nouvelle profession ; les intéressés sont priés de faire la déclaration aussitôt que possible, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, bureau du Bâtiment.

AVIS IMPORTANT

DU SYNDICAT DU BATIMENT

Les veuves de guerre ont le mari appartenant au Syndicat